



Enquête Les Eclaireurs

500 000 actifs et 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires : les métiers d'art et savoir-faire d'exception, une économie essentielle pour la France

Paris, le 26 novembre 2024 – L'Institut pour les Savoir-Faire Français (ex-Institut National des Métiers d'Art) a dévoilé ce matin les résultats des Eclaireurs, une enquête inédite réalisée en partenariat avec Xerfi Specific. Démarche innovante initiée en 2023, partie du constat qu'aucune donnée économique à jour n'existait sur le secteur, l'enquête vise à fournir une vision économique globale du paysage des métiers d'art et des savoir-faire d'exception, et anticiper les défis à venir. Les résultats révèlent leur contribution économique essentielle, avec 68 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, et près d'un demi-million d'actifs. L'enquête met par ailleurs en lumière l'ancrage régional très solide du secteur, qui devra néanmoins relever de nombreux défis dans les années à venir, comme la transmission des savoir-faire et des entreprises.

Un secteur qui représente 68 milliards d'euros et 280 000 emplois salariés en France

Constatant qu'il n'existait pas de données économiques récentes sur les métiers d'art, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité donner les moyens à l'Institut pour les Savoir-Faire Français de mener une étude pour mesurer le poids économique du secteur. L'objectif: disposer d'éléments chiffrés et actualisés, et ainsi mieux valoriser les 281 métiers d'art* et les savoir-faire d'exception français. Soutenue par le Comité Colbert, le ministère de la Culture et Terre & Fils, "Les Éclaireurs" constitue ainsi une démarche novatrice.

Les résultats de l'étude révèlent une force économique très dynamique. Les métiers d'art et savoir-faire d'exception, qui regroupent des activités de production, de création ou de restauration du patrimoine, représentent ainsi plus d'un demi-million d'actifs (chefs d'entreprise, indépendants et salariés), dont un peu plus de la moitié (280 000) sont salariés.

Les 234 000 entreprises qui composent le secteur génèrent 68 milliards de chiffres d'affaires (CA) annuel en 2023 dont environ 9 milliards à l'export (14%). Le chiffre d'affaires moyen par entreprise, toutes tailles confondues, avoisine les 300k€ - un volume inégalement réparti selon le type d'entreprises (105k€ de CA moyen pour les micro-entreprises, un peu plus de 5M€ pour les PME, et plus de 113M€ pour les ETI & grandes entreprises).

Ces entreprises représentent par ailleurs une part non négligeable de certains secteurs d'activité, comme les industries manufacturières (27%), les arts, spectacles et activités récréatives (18,5%), ou encore la construction / le bâtiment (11,5%).

Une communauté économique dans laquelle les PME apportent un réel dynamisme

Plus de la moitié (56%) du CA en lien direct avec les métiers d'art et les savoir-faire d'exceptions est généré par les PME. Ce sont aussi ces entreprises qui sont le plus pourvoyeuses d'emploi : 54% des salariés exerçant un métier d'art ou savoir-faire d'exception sont dans les PME (hors microentreprises), versus 29,5% en France selon l'INSEE.

Principalement orientées vers la vente aux particuliers, les entreprises du secteur y réalisent 63% de leur CA en moyenne. Un quart de leur CA est réalisé auprès de professionnels, contre 12% auprès d'institutions (établissements publics, collectivités, etc.). L'essentiel de ce chiffre d'affaires provient de l'activité de fabrication ou restauration du patrimoine en direct (86%).

L'approche économique partagée par ces entreprises, centrée sur l'exigence, la maîtrise des savoir-faire et la qualité de la production, les rend particulièrement contributives à la richesse nationale : plus de 35% de taux de valeur ajoutée moyen, contre 28,5% pour la moyenne nationale.

81% des emplois des métiers d'art et des savoir-faire ancrés dans les régions françaises

Les entreprises de métiers d'art et de savoir-faire d'exception jouent un rôle essentiel dans le dynamisme économique des territoires. Huit entreprises sur dix et 81% des salariés sont localisés hors de la région Île-de-France, marquant l'ancrage territorial du secteur.

En favorisant une production locale et un approvisionnement majoritairement français (58%), ces entreprises participent activement à l'économie régionale. Elles valorisent le "Made in France", et contribuent à la préservation du patrimoine local, créant un impact durable dans les régions : en moyenne, 60 % de leur CA est réalisé sur le marché régional.

Des filières attractives pour les adultes en reconversion

Partout sur le territoire donc, le secteur attire des profils très divers. Plus de 4 dirigeants d'entreprise sur 10 occupent leur poste à la suite d'une reconversion professionnelle. En revanche, seuls 9% des salariés détenant un savoir-faire des métiers d'art ou d'excellence sont issus d'une reconversion professionnelle, démontrant le chemin restant à parcourir.

C'est un secteur plutôt féminisé, puisque 55% des dirigeants d'entreprises sont des femmes (contre 39% au niveau national), mais la proportion de femmes dirigeantes diminue à mesure que la taille de l'entreprises augmente. A cela s'ajoute la part minoritaire des femmes salariés (28%).

C'est en tout cas un secteur où se dessinent des opportunités : Parmi les entreprises employeuses, 42% ont recruté au moins un salarié en 2023 et 41% prévoient de recruter au moins un salarié en 2024, représentant environ 50 000 à 55 000 recrutements envisagés toutes entreprises confondues.

Transmission des savoir-faire : un défi à relever !

Le secteur fait face à des défis de taille pour garantir sa pérennité. Si ses salariés sont plutôt jeunes (ils sont 38% à avoir moins de 25 ans, contre 32% de la moyenne nationale), la question de la transmission se

pose. 1 salarié sur 4 détenant un savoir-faire d'exception a en effet plus de 55 ans. Le recours limité à l'apprentissage et le fait que 39% des entreprises indiquent que leur savoir-faire ne fait pas l'objet d'un diplôme ou d'une certification, rendent difficile la transmission de ces compétences uniques.

Confirmant les difficultés auxquelles les petits ateliers sont confrontés (manque de temps, de financement, difficultés administratives et normatives), le recours à l'alternance est faible : parmi les entreprises comptant au moins un salarié, et donc davantage en capacité d'accueillir un alternant que les indépendants, 63% n'ont pas d'apprentis et 86% n'ont pas de salariés en contrat de professionnalisation. La tendance ne semble pas évoluer favorablement pour le moment : seules 10% des entreprises, toutes tailles confondues, expriment le souhait de recruter un alternant ou plus en 2024.

Au-delà de la transmission des savoir-faire, la transmission des entreprises elle-même pose question : 37% des dirigeants d'entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception ont plus de 55 ans. Si tous n'ont pas vocation à céder leur entreprise au moment de leur retraite, il s'avère tout de même qu'ils sont moins de 20% à avoir engagé une démarche de transmission de leur entreprise.

Faire rayonner les métiers d'art en France et à l'international

Interrogés sur les enjeux qu'ils jugent prioritaires pour demain, les dirigeants placent au premier plan la question de la reconnaissance des métiers et de leur transmission. Plus de la moitié des répondants estime que cette valorisation est prioritaire pour les deux prochaines années, démontrant l'effort qu'il reste à accomplir aux yeux de ces chefs d'entreprise pour sensibiliser les différents publics, qu'ils soient de potentiels consommateurs ou de potentiels futurs professionnels. Ce constat met en lumière la nécessité d'une coopération renforcée entre les acteurs économiques et culturels, à la fois au niveau national et territorial, pour soutenir et promouvoir ces métiers emblématiques de l'identité française. La transmission de ces savoir-faire, en troisième position des préoccupations, renforce quant à elle l'urgence de préserver et d'accompagner ces métiers pour les générations futures.

Enfin, l'enjeu de la commercialisation et des actions à l'export occupe la deuxième place, avec 40% des dirigeants le considérant comme une priorité pour demain. Ce point est particulièrement critique, car il recueille le plus grand nombre de répondants en premier choix (21%), traduisant un besoin pressant d'élargir la portée des métiers d'art au-delà des frontières françaises, dans un contexte économique qui se durcit.

Méthodologie de l'enquête :

- Poids économique basé sur l'exploitation des données INSEE avec l'application d'un ratio correspondant aux entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception

- Données complétées par une enquête en ligne entre le 1^{er} février et le 31 mars 2024 auprès de 3 687 entreprises.

Méthodologie coconstruite entre l'Institut et Xerfi, conduction des enquêtes et analyse par Xerfi

À PROPOS DE L'INSTITUT POUR LES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

L'Institut pour les Savoir-Faire Français, anciennement Institut National des Métiers d'Art, est une association reconnue d'utilité publique, engagée pour l'intérêt général. Depuis sa création en 1889, il a su évoluer aux côtés des professionnels, s'adaptant aux mutations économiques et sociales pour devenir l'organisme de référence dans le domaine des métiers d'art et du patrimoine vivant. Ses missions, tant au niveau national qu'international, visent à faire rayonner, faire perdurer et faire grandir les savoir-faire d'exception. Ainsi, il intervient au quotidien pour apporter son expertise aux pouvoirs publics, aux collectivités locales et aux acteurs privés, afin de créer des réseaux innovants, produire des données et informations publiques sur ces savoir-faire, soutenir les jeunes talents en formation, sensibiliser à la pratique à travers l'éducation et contribuer à la transmission des savoir-faire de haute technicité tout en célébrant ces métiers d'excellence. À travers la collecte, la structuration, et la qualification de l'information autour des métiers d'art et des savoir-faire d'exception, son pôle Ressources & intelligence économique apporte un éclairage sur les enjeux actuels et futurs de l'écosystème.

www.institut-savoirfaire.fr | Instagram [@institutsavoirfairefr](https://www.instagram.com/institutsavoirfairefr) | Facebook [Institut pour les Savoir-Faire Français](https://www.facebook.com/Institut.pour.les.Savoir-Faire.Français) | LinkedIn [Institut pour les Savoir-Faire Français](https://www.linkedin.com/company/institut-pour-les-savoir-faire-français)

À PROPOS DE LA FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER

Donnons des ailes aux talents

A la fois fondation familiale et fondation reconnue d'utilité publique depuis sa création, la Fondation Bettencourt Schueller entend « donner des ailes aux talents », pour contribuer à la réussite et à l'influence de la France.

Pour cela, elle recherche, choisit, soutient, accompagne et valorise des femmes et des hommes qui imaginent aujourd'hui le monde de demain, dans trois domaines qui participent concrètement au bien commun : les sciences de la vie, les arts et la solidarité. Dans un esprit philanthropique, elle agit par des prix, des dons, un accompagnement personnalisé, une communication valorisante et des initiatives coconstruites.

Depuis sa création en 1987, elle a récompensé 660 lauréats et soutenu plus de 1 300 projets portés par de talentueuses personnalités, équipes, associations et organisations.

Plus d'informations sur www.fondationbs.org | Instagram [@fondationbettencourtschueller](https://www.instagram.com/fondationbettencourtschueller) | X [@Fondation_BS](https://twitter.com/Fondation_BS) | Facebook [@BettencourtSchuellerFoundation](https://www.facebook.com/BettencourtSchuellerFoundation) |

À PROPOS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le ministère de la Culture soutient la recherche et l'innovation dans les métiers d'art par le financement d'organismes et de projets qui contribuent au rayonnement des savoir-faire d'excellence français. Les métiers d'art constituent un pan majeur de l'activité économique de la création et des patrimoines. A ce titre, le ministère de la Culture soutient la démarche de recherche partenariale initiée par l'Institut dans le but de mieux connaître et promouvoir ce secteur.

Plus d'informations sur culture.gouv.fr | Instagram [@culture_gouv](https://www.instagram.com/culture_gouv) | LinkedIn [Ministère de la Culture](https://www.linkedin.com/company/Ministère-de-la-Culture) | Facebook [@culture.gouv](https://www.facebook.com/culture.gouv)

À PROPOS DU COMITÉ COLBERT

Fondé en 1954 par Jean-Jacques Guerlain, le Comité Colbert est une association loi 1901 d'intérêt général qui réunit 95 maisons de luxe françaises, 18 institutions culturelles et 6 maisons de luxe européennes. Il agit au quotidien avec ses membres pour valoriser les métiers d'excellence, atout majeur pour le rayonnement de l'art de vivre français et élément clé de l'écosystème du secteur du luxe. Sa raison d'être, qui guide ses actions au quotidien, s'énonce ainsi : « **Promouvoir passionnément, développer durablement, transmettre patiemment, les savoir-faire et la création française pour insuffler du rêve.** »

Plus d'informations sur www.comitecolbert.com | Instagram [@comitecolbert](https://www.instagram.com/comitecolbert) | TikTok [@comitecolbert](https://www.tiktok.com/@comitecolbert) | LinkedIn [@comitecolbert](https://www.linkedin.com/company/comitecolbert) |

À PROPOS DE TERRE & FILS

Fondée en 2017 par Jean-Sébastien Decaux, Terre & Fils est une structure philanthropique hybride composée d'un fonds de dotation et d'une société d'investissement, dédiée à la revitalisation des savoir-faire dans les territoires ruraux. Convaincue que les entreprises de savoir-faire jouent un rôle déterminant dans la revitalisation du tissu productif local, Terre & Fils a naturellement choisi de soutenir la démarche des Éclaireurs. Recenser ces entreprises et comprendre leurs besoins constitue une première étape essentielle pour faire émerger une réalité tangible et chiffrée, permettant ainsi un accompagnement plus précis de ces acteurs.

Plus d'informations sur terreetfils.org | LinkedIn [Terre & Fils](https://www.linkedin.com/company/Terre-&Fils) |

CONTACT PRESSE

Nina TANGUY

fondationbs@hopscotch.fr

06 60 22 12 28